

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À SALLANCHES : Un vaste chantier de rénovation pour un meilleur service aux habitants

À partir du 1^{er} décembre 2025, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc engage une rénovation d'ampleur de la déchèterie de Sallanches. Un chantier indispensable pour améliorer la sécurité et le confort des usagers ainsi que pour développer les espaces dédiés au réemploi et aux nouvelles filières de recyclage. Durant les travaux, une petite déchèterie provisoire assurera une continuité de service, complétée par l'accès aux déchèteries de Passy, Megève, Saint-Gervais et Cluses.

Une rénovation indispensable pour un équipement utilisé au quotidien

Avec environ 6 500 passages par an, la déchèterie de Sallanches enregistre le plus fort taux de fréquentation des quatre déchèteries du Pays du Mont-Blanc. Le vieillissement des installations, le manque de place pour accueillir les filières du réemploi et la hausse de la fréquentation rendent cette réhabilitation indispensable.

Elle va donc être entièrement reconstruite afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Le programme de travaux prévoit notamment de :

- moderniser les quais et adapter le sens de circulation pour disposer d'une ergonomie adaptée,
- améliorer la sécurité du site
- permettre l'accueil de plus de bennes et de filières,
- créer un espace "donnerie" de 70 m² couvert, dédié au réemploi et à la réduction des déchets,
- installer à l'entrée de la déchèterie un compacteur à cartons accessible 24h/24, pour faciliter les dépôts des usagers,
- construire un nouveau local pour les agents, améliorant les conditions de travail.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la CCPMB de moderniser ses infrastructures. La durée prévisionnelle du chantier est estimée à 5 mois et le montant de l'investissement est de 1 500 000 € HT.

Pendant les travaux, une déchèterie provisoire pour les habitants et d'autres déchèteries accessibles

Afin de garantir une continuité de service, une petite déchèterie provisoire sera mise en place rue André Lasquin (face à l'entreprise Anthogyr) et accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Destinée exclusivement aux particuliers, elle accueillera les déchets suivants : encombrants, gravats, ferraille, cartons et bois. Pour des raisons de sécurité et de capacité, les autres types déchets ne pourront pas être pris en charge (huiles, électroménager, végétaux, peintures, solvants et pneus, etc.)

Les habitants particuliers et professionnels pourront déposer l'ensemble de leurs déchets dans les déchèteries de Passy, Megève et de Saint-Gervais, accessibles en moins de 30 minutes aux horaires habituels (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h).

La CCPMB a également signé un accord avec les CC Cluses Arve et Montagnes pour que **les usagers du Pays du Mont-Blanc (particuliers uniquement) puissent déposer leurs déchets à la déchèterie de Cluses** - située à la Maladière - sans justificatif supplémentaire. Cette déchèterie est accessible les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h.

